

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire d'INFRI 24 juin 2025 à 17h30

Adresse du jour : Fondation Le Tremplin, Route des Arsenaux 16D, 1700 Fribourg

La liste de présences est annexée au présent procès-verbal.

1. Accueil et informations de la présidente

Mme Ursula Schneider Schüttel, présidente d'INFRI, ouvre l'assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue à l'ensemble des nombreux et nombreuses participant-e-s, à M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre de la DSAS, M. Stéphane Noël et Mme Pauline Mollard du DFAC, M. Christophe Dind de l'ARPIH, M. Christophe Monney de l'OrTra santé-social, M. Frédéric Fournier de Palliative Fribourg, M. Christian Delaloye de la Commission arbitrale CCT, M. Alexandre Sottaz de Fiducum et aux membres du comité. Un certain nombre de personnes se sont excusées, elles ne sont pas nommées ici mais figurent sur la liste de présences jointe à ce procès-verbal.

Le secrétaire général Olivier Spang est le secrétaire du jour. Avec Nicole Brack, ils fonctionnent en tant que scrutateurs. Sont présents les membres équivalant à 61 voix sur 82. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

La présidente remercie chaleureusement la Fondation Le Tremplin pour l'accueil ainsi que pour l'apéritif d'après-séance.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024

Le procès-verbal de l'AG du 18 juin 2024 n'amène pas de remarque.

→ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements pour sa rédaction au secrétariat général.**

3. Rapport annuel 2024

La présidente souhaite relever que pour l'année 2024, la capacité d'accueil des enfants dans les différentes institutions a été un thème central. Les manques de places et de moyens ont été thématiques avec l'Etat. Les discussions ont permis aux parties concernées de mieux comprendre les problématiques respectives. La situation s'est légèrement améliorée à ce jour mais les capacités touchent de nouveau à leurs limites. Il est attendu une planification anticipée et de ne pas reporter le problème du manque de places sur les institutions sans que l'Etat ne leur donne les ressources nécessaires. Elle aimerait aussi mentionner les mesures d'économies dont elle regrette les conséquences pour les bénéficiaires et pour les institutions et informe qu'un courrier a été adressé à la Direction des finances à ce sujet. Elle remercie les institutions pour leur engagement et pour leur collaboration tout au long de l'année.

Le secrétaire général présente les éléments principaux de ce rapport et de l'année 2024. Le cœur des activités reste le travail des différentes commissions. Plusieurs grands dossiers concernant les institutions ont émaillé l'année 2024 et se poursuivent ou prennent fin en 2025 :

- Les mandats Cybersécurité et Médecine du travail touchent à leur fin en 2025, les résultats et retours sont positifs.
- Les prestations telles que celles de Chaperon Rouge et du Pôle confiance atteignent leur but et sont appréciées. L'OSEO a signé une convention avec INFRI pour pouvoir bénéficier des prestations du Pôle confiance.
- Le dispositif mixte d'intervention INFRI RFSM DI continue.
- Différents groupes de travail ont été actifs sur les thèmes suivants : statut des cadres, accompagnement à domicile, futur des institutions en pédagogie spécialisée, archivage.
- Les défis restent importants, les prestations des institutions ne devraient pas être perçues comme des coûts mais comme des prestations indispensables dans le cadre de la mission sociale de l'Etat.
- Concernant les mesures d'économie de l'Etat, les institutions ont des doutes sur leur pertinence, elles craignent des conséquences négatives pour le personnel et pour les bénéficiaires.

Le rapport annuel 2024 est soumis au vote.

→ Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes et bilan 2024, rapport de l'organe de révision

Le résultat de l'année se solde par un excédent de charges de CHF 2'886.00.

Le budget 2024 avait été établi avant divers changements au niveau du personnel qui ont eu un impact sur les comptes avec des charges salariales plus élevées que prévues. L'augmentation des charges a été principalement compensée par une augmentation des contributions et cotisations d'environ 5,5 %, ainsi que par un contrôle plus serré que prévu des autres postes de charges.

Pour couvrir une partie des dépenses liées aux mandats « cybersécurité », « médecine du travail » et « équipe de soutien DI », un prélèvement de CHF 10'000.00 a été effectué sur la provision « prestations aux institutions ».

La commission des finances INFRI et le comité ont étudié les comptes et le bilan et en recommandent l'adoption à l'assemblée.

M. Alexandre Sottaz, Fiducos SA, qui a révisé les comptes 2024 recommande leur approbation.

→ Les comptes et le bilan 2024 sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2026

Le budget intègre les changements qui ont impacté les comptes 2024, en tenant compte du fait que les mandats cybersécurité et médecine du travail auront pris fin et que le mandat équipe de soutien DI est désormais financé par le canton pour un montant de CHF 30'000.00.

Il en résulte un excédent de charges de CHF 580.00. Aucun prélèvement n'est prévu à ce stade sur les provisions.

La commission des finances a étudié le budget et en recommande l'adoption à l'assemblée.

→ Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité.

6. Élection statutaire pour la période 2025-2026

2025 n'étant pas une année électorale, il est procédé uniquement à l'élection des nouveaux membres du comité.

Présidence des commissions permanentes/du comité :

- Après 7 années passées à la présidence de la Commission Habit, travail et formation, Michelle Constantin passe la main à Blaise Curtenaz, directeur de La Fara, qui devient ainsi également membre du comité. La présidente d'INFRI remercie Mme Constantin pour son engagement et sa contribution au comité qui ont été exemplaires et lui remet un cadeau.

→ Le nouveau président de la commission Habitat, travail et formation et membre du comité est élu à l'unanimité par acclamation.

Organe de révision

Fiducum SA, Marly, a été élu l'an passé pour la première année comme organe de révision et vient de terminer le premier exercice de son mandat.

→ Le renouvellement annuel de Fiducum SA est validé à l'unanimité.

7. Divers

Le rapport de l'année 2024 de Claude Chassot de l'ECAS n'est pas lu en séance, car il a été envoyé avec l'invitation. Il n'y a pas de question ou de commentaire à ce sujet.

Bref discours de M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre, DSAS : il se présente comme messenger du Conseil d'Etat qui apprécie le rôle clé que joue INFRI dans le domaine social. Il se réjouit que l'AG ait lieu au Tremplin où le premier local de consommation sécurisée dans le canton de Fribourg a été ouvert. Il est conscient que les mesures d'économie pèsent aussi sur les institutions spécialisées mais il va se battre pour les bénéficiaires. Le canton a de la chance de pouvoir compter sur les institutions et il les remercie pour leur travail et engagement.

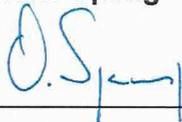
Présentation de l'Arche-Fribourg : l'institution devient membre d'INFRI dès le 1^{er} juillet 2025. Le comité d'INFRI a approuvé cette adhésion selon ses statuts et se réjouit de cette nouvelle collaboration qui complète le dispositif représenté par INFRI. L'Arche est représentée ce soir par Mme Chantal Vienny Guerry, présidente, Mme Myriam Martinez Piller, directrice, et Mme Yolanda Rozas, responsable administrative. L'Arche se réjouit de rejoindre INFRI. L'institution gère 3 foyers d'accueil à Gambach (15 places pour personnes avec DI). Ces foyers sont des lieux de vie avec, pour les personnes accueillies, des activités de jour dans d'autres structures. Les bénéficiaires vieillissant, des réflexions sont en cours pour l'accueil et l'occupation des personnes accueillies. Un déménagement dans un seul bâtiment avec développement des activités en journée est prévu.

La présidente remercie très sincèrement le comité, les président-e-s et les directrices et directeurs des institutions, ainsi que tous leurs collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au service des personnes en situation de handicap ou en difficultés.

La présidente remercie les personnes présentes ce soir et clos l'assemblée générale.

Pour terminer, une visite de l'espace de consommation sécurisée et des ateliers prend place, suivi d'un moment d'échanges entre les membres et agrémenté par un apéritif. M. Desarzens présente le centre d'accueil Le Seuil (accueil inconditionnel) et fait visiter l'espace de consommation sécurisée par petits groupes.

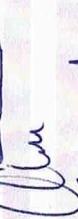
Le secrétaire général
Olivier Spang



La présidente
Ursula Schneider Schüttel



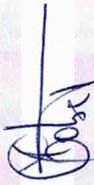
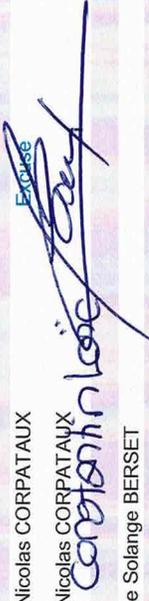
présents 56

MEMBRES DU COMITE		Nom	Signature
Présidente, Les Buissonnets	Mme Ursula SCHNEIDER SCHÜTTEL		
Vice-présidente, Institut St-Joseph	Mme Caroline DENERVAUD		
Membre support juridique, La Rosière	M. Peter WÜTHRICH		
Membre support juridique, HorizonSud	Mme Laurence BRAND		
Membre support juridique, Nid Clairval	M. Jean BOURGKNECKT		
Membre support juridique, Clos Fleuri	M. Patrice ZURICH		
Membre, directeur Flos Carmeli	M. Emmanuel BATOZ		
Membre, directrice Les Traversées	Mme Michelle CONSTANTIN		
Membre, directeur Nid Clairval	M. Raphaël GLASSEY		
Membre, directeur St-Camille	M. Claude CHASSOT		
Membre, directrice Le Radeau	Mme Emmanuelle BARBONI		
Secrétaire général	M. Olivier SPANG	Excusée ✓	
Secrétaire administrative	Mme Nicole BRACK	✓	

INVITE-E-S	Nom	Signature	Nom	Signature
DSAS	M. Philippe DEMIERRE Mme Christine KOLLY		Mme Marinella CAPPELLI	
DFAC	Mme Sylvie BONVIN-SANSONNIENS	Excusée	M. Stéphane NOËL Mme Pauline MOLLARD	Excusée
Fiducum SA	M. Alexandre SOTTAZ		Me Maria RIEDO	Excusée
Commission arbitrale	Me Christian DELALOYE			
ECAS	(M. Claude CHASSOT)			
INSOS	Frau Rahel STUCKER	Excusée		
Cerebral Fribourg	M. Benjamin BRÜLHART			
Insieme Fribourg	Frau Yvonne STEMPFEL M. Hans ZURKINDEN	Excusée	Frau Ursula BAERISWYL	
OrTra santé-social Fribourg	M. Christophe MONNEY		M. Jean-Marc Fonjallaz	Excusé
AFISA	Mme Antoinette DE WECK	Excusée	Mme Claude BERTELLETTO KÜNG	Excusée
Procap Fribourg	Mme Fabienne MÜLLER			
L'Arche	Mme Chantal VIENNY-GUERRY	présente	Mme Myriam MARTINEZ PILLER Mme Yolanda ROAZ	présente
Banc Public	Mme Louise REYMOND		M. Benoit SCHALLER MOTTAS	
La Tuile	M. Eric MULLENER			
Pro Infirmis Fribourg	Mme Stéphanie ZUFFEREY M. Daniel FAVRE			
Office cantonal AI	M. Nicolas ROBERT			
Service de la formation professionnelle	M. Christophe NYDEGGER	Excusé		
HETS-FR	M. Joël GAPANY			

INVITE-E-S	Nom	Signature	Nom	Signature
Ateliers de la Glâne	M. Jean-Luc STUCKY	Excusé		
Arpih	M. Stéphane GIROD	Excusé		Dind Christophe 
Baechler FiduRH	M. Claude BAECHLER	Excusé		
Fédération des crèches et garderies fribourgeoises	Mme Laetitia GILGEN			
Réseau-Intendance	Mme Andrea JUNGO	Excusée		Mme Valérie STAREMBERG
Pro Senectute	M. Emmanuel MICHIELAN			
RFSM Service social	Mme Sabine CORZANI			M. Stéphane ANTILLE
Palliative-Fribourg	M. Rodolphe ROUILLON Mme Chantal MÜLLER			M. Frédéric FOURNIER 

SUPPORT JURIDIQUE	INSTITUTION	Voix	Présidence / Conseil	Signature	Direction	Signature
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique AFAAP	afaap	1	Mme Catherine RAK		Mme Micheline GRIVEL JORAND	
Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschschweiz	applico	1	Frau Anne-Sophie KRATTINGER Herr Pascal PÖRNER	Excusée	Frau Sabine FELDER Herr Michael PERLER	
Fondation pour la femme et l'enfant	Aux Etangs	1	M. Daniel GONZALEZ		Mme Debora BELLOY	
Fondation la Belle Etoile		1	M. Jean-Luc MOSSIER		Mme Rosa PERROUD	Excusée
Association Le Bosquet		2	M. Marc SUGNAUX		Mme Océane MORAND	Excusée
Fondation les Buissonnets	Services généraux Home-Ecole Romand Schulheim Homato Service éducatif itinérant seifribourg / Centre de thérapie physioergo	5	Frau Ursula SCHNEIDER SCHÜTTEL Comité : Mme Andrea WASSMER Comité : M. Vincent FEHR Comité : Mme Gorana VAUTHEY Comité : Mme Christine REBER		Mme Rosa PILLER M. Stéphane GREMAUD Mme Beatrice GRINDAT M. Samuel ANTILLE Mme Belinda PÜRRO	    
	applico		Gross Fabian 			

SUPPORT JURIDIQUE	INSTITUTION	Voix	Présidence / Conseil	Signature	Direction	Signature
Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère SLPPG	CENSG	3	M. Vincent BOSSON	Excusé	M. Didier JONIN	
Fondation du Centre éducatif et pédagogique	CEP	2	Mme Anne MEYER LOETSCHER		Mme Chantal GREMAUD BERTSCHY	
Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de	CFC	1	Mme Kirthana WICKRAMASINGAM		M. Jean-François MASSY	
Fondation du CIS	Centre d'intégration socioprofessionnelle	2	M. Laurent HOUMARD		Mme Elisabeth MAURON-HEMMER <i>Abby Notachia</i>	<i>UHebs</i>
Fondation Clos Fleuri		4	M. Patrice ZURICH		M. Damien DANDELOT	
Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants	Centre thérapeutique de jour (CTJ) Givisiez Tagesklinik für Kinder (TK) Freiburg	1	Mme Eleonora SCHNEUWLY-ASCHWANDEN		M. Guillermo VALENZUELA Mme Christina SCHMID	<i>Excusée</i>
Fondation l'Estampille		1	Mme Francine DEFFERARD	Excusée	M. Stéphane RENZ	<i>Excusé</i>
Fondation FAH-SEB	Foyer la Colombière Home Linde	3	M. Monique GOBET-YERLY		Mme Nadine WILLA	<i>Mba.</i>
Fondation Fara		3	M. Monique GOBET-YERLY	<i>Excusée</i>	Mme Nadine WILLA	
Fondation de Fribourg pour la Jeunesse		2	M. Gérald GUILLAUME		M. Blaise CURTENAZ	<i>Excusé</i>
Association Flos Carmeli	Flos Carmeli - Centre de logopédie	3	M. Thierry STEIERT		Mme Elisabeth REBER	
Fondation Handicap Glâne Romont	Ateliers de la Glâne, Romont Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G	2	M. Jean-Paul MOULIN		M. Emmanuel BATOZ	
Fondation l'Eau Vive	Foyer des Apprentis	5	M. Nicolas CORPATAUX	Excusée	Mme Sara DE ANTONI	Excusée
Stiftung Heimelig	Kinderheim Heimelig	1	M. Nicolas CORPATAUX <i>Carsten in loie</i>		Mme Anne RODI	
		1	Mme Solange BERSET		Mme Liliana CHIACCHIARI	
		1	Herr Erich HIRT		Frau Noëlle SCHAEER	
<i>Estampille</i>			<i>Schafer Alek Schaefer</i>		<i>Michel Farget</i>	

SUPPORT JURIDIQUE	INSTITUTION	Voix	Présidence / Conseil	Signature	Direction	Signature
Fondation HorizonSud		5	Mme Laurence BRAND		M. Nicolas GACHET	
Association Mouvement Enfance et Foyers	Nid Clairval	1	M. Jean BOURGKNECHT		M. Raphaël GLASSEY	
Fondation de la Sainte Famille	Institut les Peupliers	1	M. Luke GILLON	Excusé	M. Daniel GONZALEZ	
Association le Radeau		1	Mme Jillian FAUGUEL		Mme Emmanuelle BARBONI	Excusée
Association REPER		2	M. Markus BAUMER		Mme Beatrice KAESER	
Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap	La Rosière	1	M. Christophe CHARDONNENS	Excusé	M. Beat SCHAEFER	Excusé
Association Château de Seedorf	Centre de formation professionnelle et sociale CFPS	2	M. Philippe LEUBA		M. Rémy NOËL	
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg	Sonnegg	1	Frau Danielle JULMY		Frau Anita BRÜLHART	
Stiftung ssb	ssb	3	Frau Monika BÜRGE-LEU	Excusée	Herr Bojan SEEWER	
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene ESSEB		2	Herr Heinz ETTER		Herr Pierre AUFRANC	
Association St-Camille		4	Mme Anne-Sophie PEYRAUD		M. Claude CHASSOT	
Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet	Institut St-Joseph du Guintzet	4	Mme Caroline DENERVAUD		M. Stéphane FAVRE	
Fondation Saint-Louis	Foyer Saint-Louis	2	Mme Mirjam BALMER		M. Thierry BOURQUENOUD	Excusé
Fondation Le Torry		1	Mme Mimoza MARION-REDZEPI		Mme Anna TAJES	
Fondation Transit		1	Mme Antoinette DE WECK		M. Pascal SCHWEIZER	
Association Les Traversées		2	M. Philippe BARBONI		Mme Michelle CONSTANTIN	
Fondation le Tremplin		2	Mme Geneviève BEAUD SPANG		M. Yan DESARZENS	
Fondation Centre scolaire Villars-Vert	Centre scolaire de Villars-Vert	2	M. Alizée REY	Excusée	Mme Joëlle BOSSENS	
	TOTAL	82				

ssb
St Louis

Mister Verana U. J. J. J. J.
Torry Geneva Christine C. J. J. J.